irtess
Institut Régional Supérieur du Travail Éducatif et Social de Bourgogne

CATALOGUE

Formation continue et appui aux organisations

Des formations et des accompagnements construits avec vous.

2027

Travail social et médico-social

L'IRTESS de Bourgogne

Former aux métiers du travail social
et accompagner les transformations.



Façade de l'IRTESS de Bourgogne.

L'Institut régional supérieur du travail éducatif et social de Bourgogne articule la formation aux métiers du travail social, la formation continue, l'analyse des pratiques professionnelles, la recherche et les ressources documentaires. Ces activités complémentaires sont au service des parcours de formation et des institutions.

Son expérience de la formation et son implication dans l'accompagnement institutionnel et les démarches qualité permettent de mobiliser des ressources pédagogiques et des expertises au plus près des réalités de terrain.

Des parcours et des projets à accompagner

Ce catalogue de formation continue s'adresse aux professionnels, aux équipes, aux directions et aux organismes gestionnaires des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS). Il met en relation le développement des compétences, l'évolution des fonctions et les transformations des organisations.

Les formations thématiques, les parcours certifiants et les spécialisations professionnelles peuvent soutenir des projets individuels ou collectifs. Leur articulation se construit avec le commanditaire, en tenant compte des objectifs poursuivis et des exigences propres à chaque parcours.

Des expertises et des ressources complémentaires



Le CERDIM de l'IRTESS.

Former et accompagner

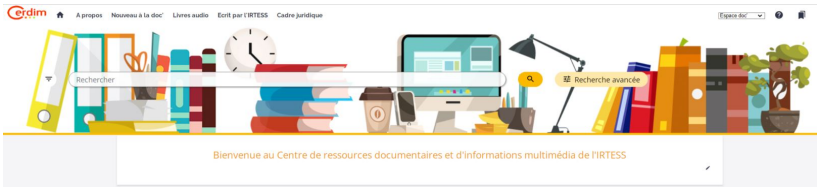
Formations, formations-actions, analyse des pratiques professionnelles et appui-conseil répondent à des objectifs et à des cadres distincts. L'analyse de la demande permet de choisir la modalité adaptée au projet.

Le CERDIM, une ressource pour les étudiants

Le Centre de ressources documentaires et d'informations multimédia (CERDIM) est à la disposition des étudiants de l'IRTESS pour accompagner leurs apprentissages, leurs recherches et leurs travaux de formation.

Une activité d'évaluation distincte

L'IRTESS dispose également d'un service d'évaluation de la qualité des ESSMS. Les missions réglementaires conduites par ce service accrédité sont distinctes des activités de formation et de conseil, dans le respect des exigences d'indépendance et d'impartialité.



Le portail documentaire du CERDIM.

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
VAE
CENTRE DE BILAN DE COMPETENCES

NOTRE APPROCHE

Ce que le terrain nous dit

Les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) connaissent des transformations qui interrogent en profondeur leurs organisations, leurs pratiques et les compétences de leurs professionnels. Évolution des politiques publiques, complexification des situations accompagnées, recomposition des métiers, exigences de qualité et tensions sur les ressources humaines : ces réalités appellent des réponses qui ne peuvent se limiter à la transmission de connaissances.

Au printemps 2026, l'IRTESS a engagé une démarche d'écoute auprès des acteurs du secteur social et médico-social. Les préoccupations exprimées sont révélatrices d'enjeux largement partagés : renforcer la cohérence des pratiques, mieux accompagner les situations complexes, améliorer les écrits professionnels et soutenir le travail en équipe.

Ces besoins communs n'appellent pourtant pas nécessairement des réponses identiques.

Derrière chaque demande de formation se trouvent une histoire institutionnelle, des pratiques professionnelles, des ressources et des difficultés qui lui sont propres. C'est pourquoi l'IRTESS privilégie une démarche de co-construction, associant l'expertise des équipes pédagogiques à la connaissance que chaque commanditaire possède de son ESSMS.

Notre démarche de co-construction (p. 5) / Organismes gestionnaires (p. 6)

NOTRE APPROCHE

Des formations et des accompagnements construits avec vous

Notre expérience de la formation aux métiers du travail social, notre implication dans l'analyse des pratiques professionnelles, l'accompagnement institutionnel et les démarches qualité nous permettent de mobiliser des ressources complémentaires, au plus près des réalités de terrain.

Ce catalogue présente les principaux domaines dans lesquels nous pouvons intervenir. Il ne constitue ni une liste exhaustive ni une proposition de programmes standardisés. Il est avant tout une invitation à identifier ensemble les compétences à développer, les pratiques à consolider et les transformations à accompagner.

Former à partir des métiers et du travail réel pour accompagner les transformations : telle est l'ambition qui traverse notre offre de formation continue et d'appui aux organisations.



Accueil et ressources documentaires du CERDIM.

ORGANISMES GESTIONNAIRES

Des besoins partagés, des priorités à construire

La consultation engagée par l'IRTESS au printemps 2026 a fait ressortir quatre préoccupations récurrentes. Pour un organisme gestionnaire, elles invitent à mettre en relation les besoins des équipes et les orientations de l'association.

Renforcer la cohérence des pratiques

Quels repères souhaitez-vous partager entre vos ESSMS ?

Construire une culture professionnelle commune, expliciter les postures et soutenir la transmission des compétences, sans uniformiser les réponses ni effacer la singularité des personnes.

Culture commune (p. 35) / Tutorat (p. 63)

Mieux accompagner les situations complexes

Quelles situations mettent les professionnels en difficulté ?

Renforcer l'analyse des situations, les ressources de l'équipe et les repères d'intervention. Distinguer ce qui relève de la formation, de l'organisation ou d'un appui spécialisé.

Situations complexes (p. 23) / PSSM (p. 64)

Améliorer les écrits professionnels

Vos écrits soutiennent-ils l'accompagnement et les décisions ?

Travailler à partir des documents réellement utilisés : observations, transmissions, rapports ou projets personnalisés. Articuler utilité pour la personne, qualité de l'analyse et lisibilité.

Écrits professionnels (p. 14)

Soutenir le travail en équipe et la coordination

Comment organiser les coopérations entre métiers et services ?

Clarifier les rôles et les espaces de travail collectif, soutenir les articulations entre intervenants et développer la coordination autour du projet de la personne.

Travail en équipe (p. 36) / Référent de parcours (p. 62)

Repères qualitatifs issus de la consultation IRTESS du printemps 2026. Une demande de formation se précise toujours dans l'échange avec le commanditaire.

ORGANISMES GESTIONNAIRES

À l'échelle de votre association, un programme cohérent

Des besoins communs n'appellent pas nécessairement des réponses identiques. Un programme inter-ESSMS peut conjuguer une ambition partagée, des adaptations locales et des parcours de professionnalisation ciblés.

Définir un socle commun, préserver les contextes

Le premier échange permet de distinguer les priorités transversales de l'association et les besoins propres à chaque ESSMS. Un même thème peut être travaillé différemment selon les publics accompagnés, les métiers et les organisations.

Articuler formation des équipes et parcours professionnels

Des formations collectives peuvent être complétées par la préparation de certaines fonctions : référent de parcours, tuteur-maître d'apprentissage, maître et maîtresse de maison, assistant de soins en gérontologie. En 2027, le parcours de surveillant de nuit sera intégré à l'organisation du cursus des maîtres et maîtresses de maison. Les PSSM apportent des repères de premier soutien en santé mentale.

Organiser un déploiement réaliste

Groupes au sein d'un ESSMS ou réunissant plusieurs sites, séquences de formation et temps de retour sur le travail : les formats et le calendrier sont construits avec vous. Les parcours certifiants conservent leurs exigences propres d'accès et de validation.

Prévoir des points d'étape utiles

Les objectifs, les interlocuteurs et les modalités de bilan sont précisés en amont. Les retours permettent d'examiner les acquis, les usages dans le travail et les suites à envisager. L'APP et l'appui-conseil restent des modalités distinctes, choisies selon le besoin.

Partir de vos situations de travail pour construire, avec vous, une progression plutôt qu'une succession de stages.

Construire un programme sur plusieurs années (p. 74)

Formations certifiantes et spécialisations (p. 61) / Contact (p. 77)

SE REPÉRER

Sommaire

1 Renforcer les pratiques professionnelles 13

1.1 Les écrits professionnels : observer, analyser, transmettre et rendre compte 14

1.2 Conduire les entretiens dans les pratiques sociales et médico-sociales 15

1.3 Accompagner la vie affective et sexuelle des personnes 16

1.4 Communiquer autrement : intelligence artificielle, supports visuels et accessibilité de l'information 17

1.5 Accompagner les actes de la vie quotidienne : intimité, respect et bientraitance 18

1.6 Le repas : un temps de vie, de socialisation et d'accompagnement éducatif 19

1.7 Nutrition et adaptation de l'alimentation aux besoins des personnes 20

1.8 Concevoir et animer des activités favorisant le maintien des acquis et de l'autonomie 21

1.9 Le travail de nuit : sécurité, posture professionnelle et continuité de l'accompagnement 22

2 Comprendre et accompagner les situations complexes 23

2.1 Prévenir et accompagner les comportements-problèmes 24

2.2 Faire face aux situations de crise, de tension et de violence 25

2.3 Comprendre et accompagner les situations de vulnérabilités multiples 26

2.4 Protection de l'enfance : accompagner les enfants présentant des vulnérabilités croisées 27

2.5 Encadrer les visites médiatisées en protection de l'enfance 28

2.6 Comprendre les fondamentaux de la santé mentale 29

2.7 Accompagner les personnes en souffrance psychique 30

2.8 Développer les coopérations territoriales en santé mentale 31

2.9 Concevoir et animer des médiations en santé mentale 32

L'IRTESS (p. 2) / Notre approche (p. 4) / Vos enjeux (p. 6) / Modalités d'intervention (p. 12)

SE REPÉRER

Sommaire

3 Soutenir les équipes et développer les dynamiques collectives 33

3.1 Analyse des pratiques professionnelles : construire un espace collectif de réflexion 34

3.2 Développer une culture professionnelle commune et renforcer la cohérence des pratiques 35

3.3 Travail en équipe et coordination : clarifier les rôles et améliorer les coopérations 36

3.4 Le codéveloppement professionnel : apprendre entre pairs 37

3.5 Réguler les tensions et soutenir la coopération au sein des équipes 38

3.6 Accompagner les équipes dans les évolutions des métiers et des pratiques 39

3.7 Prévenir l'usure professionnelle et soutenir la qualité de vie et des conditions de travail 40

4 Piloter les ESSMS et accompagner les transformations 41

4.1 Élaborer et faire vivre le projet d'établissement ou de service 42

4.2 Intégrer les exigences du décret du 29 février 2024 dans le projet d'établissement ou de service 43

4.3 Accompagner la transformation de l'offre médico-sociale 44

4.4 Piloter le passage vers un fonctionnement en dispositif intégré 45

4.5 Manager des équipes multisites et accompagner les nouvelles organisations 46

4.6 Protection de l'enfance : comprendre les évolutions des politiques publiques et adapter les stratégies institutionnelles 47

4.7 Décrypter les réformes et anticiper leurs conséquences pour les ESSMS 48

4.8 Sécuriser les pratiques institutionnelles : conseil et accompagnement juridiques 49

4.9 Conduire un projet de changement et mobiliser les professionnels 50

L'IRTESS (p. 2) / Notre approche (p. 4) / Vos enjeux (p. 6) / Modalités d'intervention (p. 12)

SE REPÉRER

Sommaire

5 **Développer la qualité, l'éthique et la gestion des risques** 51

5.1 Comprendre le référentiel HAS et préparer les équipes à l'évaluation de la qualité 52

5.2 Organiser une démarche préparatoire à l'évaluation : diagnostic et simulations pédagogiques 53

5.3 Exploiter les résultats de l'évaluation et construire un plan d'amélioration 54

5.4 Élaborer et mettre en œuvre une politique de qualité et de gestion des risques 55

5.5 Identifier, analyser et cartographier les risques en ESSMS 56

5.6 Développer une culture institutionnelle de la bientraitance et prévenir les maltraitances 57

5.7 Structurer une démarche de réflexion éthique dans les ESSMS 58

5.8 Sécuriser l'organisation des soins et le circuit du médicament 59

5.9 Organiser le recueil et le traitement des événements indésirables, plaintes et réclamations 60

P **Formations certifiantes et spécialisations professionnelles** 61

P.1 Référent de parcours santé-social 62

P.2 Tuteur - Maître d'apprentissage 63

P.3 Premiers secours en santé mentale 64

P.4 Maître et maîtresse de maison en secteur social et médico-social 65

P.5 Surveillant et surveillante de nuit - prévu en 2027 66

P.6 Assistant de soins en gérontologie 67

L'IRTESS (p. 2) / Notre approche (p. 4) / Vos enjeux (p. 6) / Modalités d'intervention (p. 12)

SE REPÉRER

Sommaire

6 Construire avec l'IRTESS une réponse adaptée à vos besoins 68

6.1 Analyser et qualifier les besoins de formation 69
6.2 Construire une formation sur mesure 70
6.3 Déployer une formation-action au sein d'un ESSMS 71
6.4 Mettre en place des groupes d'analyse des pratiques professionnelles 72
6.5 Bénéficier d'un appui-conseil ou d'un accompagnement institutionnel 73
6.6 Construire un programme de développement des compétences sur plusieurs années 74
6.7 De la demande initiale à l'intervention : notre méthode de travail 75
6.8 Être accompagné tout au long de la formation 76
6.9 Contacter l'IRTESS et engager un premier échange 77
6.10 Recevoir le catalogue en version papier 79
6.11 Formulaire de demande de formation 80

L'IRTESS et les repères du catalogue

L'institut et ses ressources 2
Notre approche 4
Organismes gestionnaires : vos enjeux et votre programme 6
Choisir une modalité d'intervention 12

CHOISIR UNE MODALITÉ

Choisir une modalité d'intervention

Les fiches de ce catalogue sont des points d'entrée. Le choix d'une modalité intervient après l'analyse de la demande : les différentes formes d'intervention ne sont pas interchangeables.

Formation

Développer des connaissances et des compétences à partir d'objectifs définis. Les apports sont reliés aux situations et aux besoins des professionnels.

Analyse des pratiques professionnelles

Ouvrir un espace collectif d'élaboration à partir des situations apportées par les participants, dans un cadre spécifique de confidentialité.

Formation-action

Articuler apports, analyse du travail, expérimentation et construction d'outils dans l'ESSMS.

Appui-conseil et accompagnement

Apporter une expertise ou un soutien méthodologique à un projet institutionnel, avec un périmètre et des productions convenus.

Des parcours certifiants et des spécialisations

Les parcours présentés pages 61 à 67 ont des conditions d'accès et de validation propres, précisées sur chaque fiche. Leur organisation tient compte des situations professionnelles. L'ouverture du parcours de surveillant de nuit est prévue en 2027, en articulation avec le cursus des maîtres et maîtresses de maison.

Les conditions sont définies avec vous

Pour les interventions sur mesure : objectifs, prérequis, participants, durée, calendrier, lieu, évaluation et bilan sont précisés dans une proposition personnalisée. Tarifs et conditions financières sont établis sur devis. Chaque apprenant peut bénéficier d'un soutien ou d'une adaptation avant ou pendant la formation (p. 76).

Le CERDIM, à disposition des étudiants (p. 3) / Soutien, handicap et VSS (p. 76)

Contacter l'IRTESS (p. 77) / Formulaire de demande de formation (p. 80)

01 Renforcer les pratiques professionnelles

Consolider les compétences qui donnent sens à l'accompagnement quotidien.

Les pratiques professionnelles se construisent dans une succession de situations qui peuvent sembler ordinaires, mais dont les enjeux sont souvent déterminants pour la qualité de l'accompagnement. Un entretien, une transmission écrite, un repas, un acte de la vie quotidienne ou une information rendue accessible engagent des compétences techniques, relationnelles et éthiques qui méritent d'être régulièrement interrogées. Ces pratiques évoluent au contact des personnes accompagnées, des transformations des métiers et des nouvelles exigences institutionnelles. Leur maîtrise ne repose pas uniquement sur des connaissances acquises en formation initiale. Elle suppose également la capacité d'observer, d'analyser, d'ajuster son intervention et de rendre compte de ses choix professionnels.

Les formations proposées par l'IRTESS visent à consolider ces fondamentaux tout en favorisant leur adaptation aux réalités contemporaines du travail social et médico-social. Elles s'appuient sur les expériences des participants, les situations rencontrées et les outils effectivement mobilisés dans les ESSMS.

L'enjeu n'est pas seulement de mieux maîtriser les gestes et les méthodes, mais de comprendre ce qui fonde leur pertinence dans chaque situation d'accompagnement.



Le CERDIM de l'IRTESS.

1.1 FORMATION / FORMATION-ACTION

Les écrits professionnels : observer, analyser, transmettre et rendre compte

Des écrits utiles à l'accompagnement. Pas seulement des documents à produire. Transmissions, rapports, projets personnalisés et comptes rendus remplissent des fonctions différentes. Le travail part des documents effectivement utilisés dans votre ESSMS et des difficultés rencontrées par leurs rédacteurs.

Objectifs

Distinguer observation, analyse et jugement ; sélectionner les informations utiles ; organiser un écrit en fonction de son destinataire et de sa finalité ; renforcer la lisibilité et la sécurisation des productions.

Contenus

Fonctions et destinataires des écrits ; méthodes de rédaction et structuration du raisonnement ; traçabilité et continuité de l'accompagnement ; confidentialité et repères relatifs à la protection des données. Un axe complémentaire peut porter sur les usages encadrés des outils numériques et de l'intelligence artificielle.

Publics

Professionnels chargés des transmissions, rapports, projets personnalisés ou comptes rendus ; responsables de service ; équipes engagées dans une harmonisation de leurs pratiques rédactionnelles.

Modalités possibles

Apports méthodologiques et juridiques ciblés, analyse de productions anonymisées, ateliers de réécriture et mise en discussion des choix. Présentiel ou distance selon l'axe retenu. Les documents de travail sont choisis avec le commanditaire avant l'intervention.

Personnalisation

Le besoin peut concerner une catégorie d'écrits, un service ou plusieurs équipes. Le programme est construit à partir des usages réels : transmettre une observation, étayer une analyse, soutenir une décision ou rendre compte d'un accompagnement.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

1.2 FORMATION

Conduire les entretiens dans les pratiques sociales et médico-sociales

L'entretien est un temps d'écoute, d'évaluation et d'accompagnement. Sa conduite demande des repères adaptés à sa finalité et au cadre d'intervention.

Objectifs

Préparer un entretien, structurer son déroulement, ajuster sa posture et rendre compte des échanges en équipe.

Contenus

Entretiens d'accueil, d'évaluation, de suivi et d'orientation ; écoute active ; questionnement et reformulation ; entretien semi-directif ; place de l'observation et de la traçabilité. Les dimensions institutionnelles et juridiques sont travaillées à partir des situations apportées.

Publics

Professionnels assurant des fonctions d'accueil, d'accompagnement ou de suivi ; travailleurs sociaux nouvellement en poste ; équipes pluridisciplinaires.

Modalités possibles

Apports méthodologiques, exercices, jeux de rôle et analyse de situations. Des retours d'expérience à distance entre les séances peuvent compléter le travail.



Salle de lecture et de conférence du CERDIM.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

1.3 FORMATION

Accompagner la vie affective et sexuelle des personnes

Les situations liées à la vie affective et sexuelle interrogent les représentations, la posture professionnelle et les responsabilités institutionnelles.

Objectifs

Disposer de repères juridiques et éthiques ; aborder ces questions avec les personnes ; articuler respect de l'intimité, protection et autonomie.

Contenus

Représentations professionnelles ; cadre de l'accompagnement ; besoins et expression des personnes ; positionnement des équipes ; outils et supports d'éducation à la vie affective et sexuelle. Les situations sont examinées au regard des publics et du contexte de l'ESSMS.

Publics

Professionnels éducatifs, soignants et d'animation ; responsables d'ESSMS ; équipes accompagnant des adolescents ou des adultes en situation de vulnérabilité.

Modalités possibles

Apports, analyse de situations et mises en situation. Un module complémentaire peut être consacré aux outils et supports utilisables dans l'ESSMS.



Un espace de vie de l'IRTESS.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

1.4 FORMATION-ACTION

Communiquer autrement : intelligence artificielle, supports visuels et accessibilité de l'information

L'accès à une information compréhensible conditionne la participation des personnes. Les supports sont à choisir en fonction de leurs besoins, de leurs usages et des situations dans lesquelles l'information doit être comprise.

Objectifs

Identifier les obstacles à la compréhension ; choisir des supports adaptés ; concevoir des documents visuellement clairs ; examiner les apports et les limites des outils numériques et de l'intelligence artificielle.

Contenus

Pictogrammes, supports visuels, textes en facile à lire et à comprendre (FALC), capsules vidéo et synthèse vocale ; adaptation aux profils des publics ; conception et réutilisation des ressources ; simplification des textes. Les productions sont discutées et ajustées à partir de cas concrets.

Publics

Éducateurs, accompagnants éducatifs et sociaux, médiateurs, animateurs et professionnels chargés de supports d'information ; équipes intervenant auprès de personnes en situation de handicap, d'enfants ou de publics allophones.

Modalités possibles

Ateliers de découverte et de conception collaborative, analyse des documents existants et appropriation de banques de ressources. Un temps à distance peut permettre le retour sur les supports réalisés.

Un travail sur les usages

La formation est organisée autour des informations que l'équipe souhaite rendre accessibles : document d'accueil, explication d'une démarche ou support de sensibilisation. Le choix technique vient après l'analyse du besoin ; il ne remplace pas l'attention portée aux personnes destinataires.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

1.5 FORMATION / FORMATION-ACTION

Accompagner les actes de la vie quotidienne : intimité, respect et bientraitance

L'accompagnement à la toilette engage la dignité, le confort et l'intimité de la personne. Ce thème constitue le point d'appui de cette proposition.

Objectifs

Ajuster les gestes professionnels, la relation et les conditions d'intervention pour un accompagnement respectueux et sécurisant.

Contenus

Gestes de l'accompagnement à la toilette ; confort et respect de l'intimité ; posture relationnelle ; observation des besoins et des réactions ; bientraitance dans les soins de proximité. Le périmètre des actes travaillés est précisé avec l'ESSMS.

Publics

Aides-soignants, auxiliaires de vie, agents de service et accompagnants éducatifs et sociaux concernés par les soins d'hygiène, en établissement ou à domicile.

Modalités possibles

Démonstrations, mises en situation et analyse de pratiques. Une formation-action sur site peut intégrer l'observation et l'ajustement des pratiques.



Façade de l'IRTESS de Bourgogne.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

1.6 FORMATION / FORMATION-ACTION

Le repas : un temps de vie, de socialisation et d'accompagnement éducatif

Le repas rythme la vie institutionnelle. Il offre aussi un temps d'observation, de relation et d'expression des préférences.

Objectifs

Renforcer la dimension éducative et relationnelle du repas ; soutenir l'autonomie ; adapter l'accompagnement aux situations rencontrées.

Contenus

Organisation des temps de repas ; rituels et repères ; convivialité ; gestion des interactions et des conflits ; observation de l'anxiété ou des difficultés relationnelles ; articulation avec le projet personnalisé. L'analyse porte sur les gestes comme sur le fonctionnement collectif.

Publics

Équipes éducatives et soignantes, personnels présents aux repas, agents de service et animateurs.

Modalités possibles

Analyse de situations, mises en situation et échanges interprofessionnels. Une intervention sur site peut accompagner la co-construction de nouvelles modalités d'organisation.



Accueil et ressources documentaires du CERDIM.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

1.7 FORMATION / FORMATION-ACTION

Nutrition et adaptation de l'alimentation aux besoins des personnes

L'organisation des repas doit tenir compte des besoins nutritionnels, de l'âge et des situations de dépendance, sans perdre la dimension de plaisir alimentaire.

Objectifs

Consolider les repères en nutrition ; analyser les besoins spécifiques ; adapter l'organisation des repas et contribuer à la prévention de la dénutrition.

Contenus

Besoins nutritionnels selon les âges et les situations ; composition des repas ; lecture des menus ; adaptation des régimes ; prise en compte des pathologies et troubles ; place de l'alimentation dans le projet personnalisé. Les pratiques sont abordées dans le champ de responsabilité des participants.

Publics

Professionnels de cuisine, agents de service, aides-soignants, AES et équipes impliquées dans la préparation, la distribution ou l'accompagnement des repas.

Modalités possibles

Apports théoriques et ateliers sur les menus. Une formation-action peut porter sur l'analyse des pratiques et la révision de protocoles alimentaires.



Un espace de vie de l'IRTESS.

Parcours associé : Maître et maîtresse de maison (p. 65) / ASG (p. 67)

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

1.8 FORMATION / ACCOMPAGNEMENT

Concevoir et animer des activités favorisant le maintien des acquis et de l'autonomie

En EHPAD, le choix des activités demande une articulation entre les capacités des personnes, leur projet personnalisé et la coordination de l'équipe.

Objectifs

Concevoir, planifier et évaluer des activités porteuses de sens ; ajuster leur déroulement aux personnes et à leurs possibilités.

Contenus

Dimensions cognitive, sensorielle, motrice et affective ; préservation du lien social et de l'estime de soi ; cohérence avec les projets de vie ; outils d'observation et d'évaluation ; construction d'une programmation adaptée à l'ESSMS.

Publics

Animateurs, aides-soignants, assistants de soins en gérontologie, équipes pluridisciplinaires et coordinateurs d'activités en EHPAD.

Modalités possibles

Études de cas, apports méthodologiques et analyse des pratiques. Un accompagnement sur site peut soutenir l'élaboration d'une grille de programmation.



Salle de lecture et de conférence du CERDIM.

Parcours associé : Maître et maîtresse de maison (p. 65) / ASG (p. 67)

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

1.9 FORMATION / FORMATION-ACTION

Le travail de nuit : sécurité, posture professionnelle et continuité de l'accompagnement

La nuit en institution est un temps d'accompagnement à part entière. Les manifestations d'angoisse, d'insécurité ou de fragilité psychique peuvent y prendre une place particulière, dans des conditions d'organisation différentes de celles de la journée.

Objectifs

Reconnaître les enjeux propres à l'accompagnement nocturne ; consolider une posture d'écoute et d'apaisement ; assurer la continuité éducative et relationnelle avec les équipes de jour.

Contenus

Rythmes du sommeil et éveils nocturnes ; angoisses et besoins de sécurité ; posture contenante ; sécurisation physique et émotionnelle ; accompagnement des comportements nocturnes ; transmissions et articulations jour/nuit. Le contenu est travaillé à partir des publics accueillis et des situations rencontrées.

Publics

Veilleurs et surveillants de nuit qualifiés ; accompagnants en poste de nuit ; responsables d'équipe et coordinateurs ; équipes assurant un accompagnement continu.

Modalités possibles

Apports théoriques, analyse de situations et ateliers pratiques. Des séquences de formation-action peuvent soutenir le travail sur les transmissions et la reconnaissance du rôle des professionnels de nuit.

Articulation avec les équipes de jour

L'intervention peut associer un travail propre aux professionnels de nuit et un temps commun autour des informations utiles, des repères d'accompagnement et des responsabilités de chacun. Cette organisation est définie avec le commanditaire.

Parcours prévu en 2027 : Surveillant et surveillante de nuit (p. 66)

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

02 Comprendre et accompagner les situations complexes

Développer les capacités d'analyse et d'intervention face à la complexité.

La complexité des situations accompagnées ne tient pas seulement à l'accumulation des difficultés rencontrées par les personnes. Elle naît également de l'articulation entre leurs besoins, leur environnement, les ressources disponibles et les réponses que les institutions sont en mesure de mobiliser.

Troubles psychiques, situations de violence, vulnérabilités multiples, ruptures de parcours ou comportements qui mettent en difficulté les équipes interrogent les cadres habituels de l'intervention. Ils confrontent parfois les professionnels à des tensions entre protection et autonomie, sécurité et liberté, réponse individuelle et fonctionnement collectif.

Face à ces situations, l'accumulation de procédures ou de techniques ne suffit pas. Les professionnels doivent pouvoir disposer de repères théoriques et cliniques, développer leur capacité d'analyse et construire des réponses concertées.

L'IRTESS propose des formations qui articulent connaissances spécialisées, études de situations, réflexion éthique et appropriation d'outils professionnels. Leur contenu est adapté aux publics accompagnés, aux missions des ESSMS et aux difficultés identifiées par les équipes.

Comprendre la complexité ne consiste pas à trouver une réponse unique, mais à développer les ressources nécessaires pour élaborer des réponses pertinentes, ajustées et partagées.



Façade de l'IRTESS de Bourgogne.

2.1 FORMATION

Prévenir et accompagner les comportements-problèmes

Les comportements qui mettent une équipe en difficulté appellent une analyse de la situation, des interactions et de l'environnement de la personne.

Objectifs

Repérer les facteurs de tension ; ajuster les postures ; construire des réponses respectueuses des droits et des besoins des personnes.

Contenus

Lecture clinique et contextuelle ; observation ; prévention des tensions ; communication de crise ; repères de contenance et de bientraitance ; régulation émotionnelle ; cohérence des interventions. Le travail ne réduit pas une personne à son comportement.

Publics

Éducateurs, moniteurs-éducateurs, AES et professionnels confrontés aux troubles du comportement ; cadres de proximité et équipes pluridisciplinaires.

Modalités possibles

Apports, études de situations et mises en situation. Un module introductif à distance peut être envisagé.



Accueil et ressources documentaires du CERDIM.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

2.2 FORMATION / ACCOMPAGNEMENT

Faire face aux situations de crise, de tension et de violence

L'intervention s'organise autour de trois temps : préparer la réponse, agir dans la situation, puis analyser ce qui s'est produit.

Objectifs

Identifier les repères d'action et les ressources à mobiliser ; travailler les postures ; soutenir une réponse collective aux situations de crise.

Contenus

Facteurs de tension ; repères juridiques et méthodologiques ; place du cadre institutionnel ; articulation des professionnels ; analyse après la crise ; besoins de soutien de l'équipe. Les objectifs sont précisés à partir de situations concrètes, sans proposer de réponse universelle.

Publics

Équipes sociales, éducatives et médico-sociales ; cadres de proximité ; directions confrontées à des crises récurrentes.

Modalités possibles

Formation ciblée, analyse de situations ou accompagnement associant observation et travail avec l'encadrement, selon le besoin identifié. Aucun effet de réduction de la violence n'est garanti.



Salle de lecture et de conférence du CERDIM.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

2.3 FORMATION

Comprendre et accompagner les situations de vulnérabilités multiples

La précarité, la souffrance psychique, les violences subies ou les addictions peuvent se croiser et compliquer la continuité de l'accompagnement.

Objectifs

Repérer les vulnérabilités croisées ; comprendre leurs interactions ; élaborer des réponses coordonnées avec les partenaires.

Contenus

Lecture globale des situations ; dynamiques systémiques ; articulation des dimensions sociales et psychiques ; travail en réseau ; outils de cartographie et plans d'action ; prévention du stress professionnel. L'analyse porte autant sur les ressources que sur les difficultés.

Publics

Travailleurs sociaux accompagnant des publics en grande précarité ; professionnels médico-sociaux ; équipes chargées d'un accompagnement global.

Modalités possibles

Apports, analyse de pratiques, simulations et jeux de rôle. Des ateliers permettent de construire des repères partagés et d'identifier les partenaires à mobiliser.



Le CERDIM de l'IRTESS.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

2.4 FORMATION

Protection de l'enfance : accompagner les enfants présentant des vulnérabilités croisées

Les ruptures de parcours, l'instabilité familiale, les troubles du développement et la souffrance psychique interrogent conjointement les réponses de protection.

Objectifs

Repérer les vulnérabilités ; articuler besoins de protection et compréhension clinique ; ajuster les accompagnements dans une approche partenariale.

Contenus

Signes de souffrance ; liens entre troubles psychiques et contextes de danger ; continuité des parcours ; plans d'accompagnement ; entretien avec les jeunes ; gestion des situations à fort impact émotionnel. Le contenu prend appui sur les situations de l'équipe.

Publics

Éducateurs, référents ASE, assistants familiaux, psychologues et équipes pluridisciplinaires de protection de l'enfance.

Modalités possibles

Études de parcours, ateliers de co-construction et simulations d'entretien. Les situations présentées sont anonymisées.



Façade de l'IRTESS de Bourgogne.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

2.5 FORMATION / FORMATION-ACTION

Encadrer les visites médiatisées en protection de l'enfance

Les visites médiatisées se situent à la rencontre des droits parentaux, des décisions judiciaires et des besoins fondamentaux de l'enfant. Les professionnels doivent pouvoir observer, analyser et rendre compte des situations sans perdre de vue la finalité protectrice de l'intervention.

Objectifs

Clarifier le cadre et la place de l'intervenant ; repérer les manifestations de souffrance ; structurer l'observation ; documenter les interventions et contribuer à l'analyse de l'évolution des liens.

Contenus

Repères juridiques et cliniques ; autorité parentale et cadre judiciaire ; besoins de l'enfant ; pertinence et limites du maintien du lien ; posture d'observation ; transmissions destinées aux partenaires et au magistrat ; articulation entre professionnels autour de la visite.

Publics

Éducateurs et assistants de service social intervenant dans le cadre de placements ou d'AEMO ; psychologues ; professionnels chargés de l'accompagnement des liens familiaux ; équipes de protection de l'enfance.

Modalités possibles

Apports juridiques, études de cas et ateliers de rédaction de transmissions. Une formation-action peut permettre d'examiner un protocole institutionnel et d'ajuster les pratiques de l'équipe.

Un cadre de travail contextualisé

La proposition est adaptée au dispositif dans lequel les professionnels interviennent, à leurs missions et aux modalités de coordination avec les autres acteurs. Les situations et les documents utilisés pour la formation sont anonymisés.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

2.6 FORMATION

Comprendre les fondamentaux de la santé mentale

L'accompagnement social et éducatif demande des repères pour comprendre la dimension psychique des situations et la place de chaque intervenant.

Objectifs

Acquérir des connaissances de base ; situer les approches et les cadres d'intervention ; consolider une posture respectueuse du processus de rétablissement.

Contenus

Repères historiques de la psychiatrie ; fondements théoriques et cadre de l'intervention en santé mentale ; santé mentale en milieu de vie ; posture professionnelle ; place du rétablissement. Cette entrée peut servir de base à un parcours plus approfondi.

Publics

Travailleurs sociaux, professionnels éducatifs, référents santé mentale et équipes intervenant en établissement ou en milieu ouvert.

Modalités possibles

Exposés, analyses documentaires et ateliers réflexifs. Des évaluations orales ou écrites peuvent accompagner l'appropriation des contenus.



Un espace de vie de l'IRTESS.

Parcours associé : Premiers secours en santé mentale (p. 64)

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

2.7 FORMATION

Accompagner les personnes en souffrance psychique

La souffrance psychique peut se conjuguer avec la précarité, la violence ou les ruptures de lien. L'accompagnement doit pouvoir tenir compte de cette diversité.

Objectifs

Approfondir les repères cliniques et psychosociaux ; ajuster l'accompagnement ; identifier les leviers d'inclusion et de soutien dans la durée.

Contenus

Diversité des troubles selon l'âge et le contexte ; lecture des situations de crise et de rupture ; mécanismes d'exclusion ; réhabilitation ; approches psycho-socio-thérapeutiques ; articulation avec les ressources de l'environnement.

Publics

Professionnels accompagnant des enfants, adolescents ou adultes en souffrance psychique ; travailleurs sociaux et équipes éducatives en établissement ou en milieu ouvert.

Modalités possibles

Études de cas cliniques, analyse collective et ateliers thématiques. Construction d'outils adaptés au contexte professionnel des participants.



Salle de lecture et de conférence du CERDIM.

Parcours associé : Premiers secours en santé mentale (p. 64)

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

2.8 FORMATION

Développer les coopérations territoriales en santé mentale

La continuité de l'accompagnement repose sur la connaissance des ressources du territoire et sur des coopérations entre champs sanitaire, social et médico-social.

Objectifs

Identifier les interlocuteurs ; comprendre les dispositifs ; consolider la coordination et mobiliser les ressources pertinentes pour un parcours.

Contenus

Organisation territoriale de la santé mentale ; soins, hébergement et insertion ; rôle des personnes concernées ; connaissance des partenaires ; logique de parcours ; outils de cartographie et d'autoévaluation des coopérations.

Publics

Référents santé mentale, coordinateurs, chefs de service, équipes mobiles et professionnels engagés dans des partenariats territoriaux.

Modalités possibles

Cartographie participative des acteurs locaux, études de cas et analyse de dispositifs. Les situations de coordination constituent le support du travail.



Le CERDIM de l'IRTESS.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

2.9 FORMATION

Concevoir et animer des médiations en santé mentale

Les médiations peuvent soutenir l'expression, la socialisation et les liens. Leur intérêt dépend du cadre, des objectifs et des besoins des personnes.

Objectifs

Concevoir un dispositif de médiation ; animer un groupe ; articuler l'action avec les projets d'accompagnement ; évaluer et ajuster son fonctionnement.

Contenus

Choix des médiations ; constitution et animation du groupe ; participation des personnes ; articulation au projet individualisé ; lecture clinique ; outils de cadrage et d'évaluation. Les propositions sont construites à partir des contextes d'intervention.

Publics

Professionnels sociaux, médico-sociaux et éducatifs ; référents santé mentale ; animateurs de groupes ; équipes souhaitant développer des approches participatives.

Modalités possibles

Ateliers de conception et d'expérimentation, analyse de médiations existantes et échanges interprofessionnels.



Façade de l'IRTESS de Bourgogne.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

03 Soutenir les équipes et développer les dynamiques collectives

Faire du collectif une ressource pour les professionnels et les organisations.

Travailler dans un même ESSMS, partager des missions ou intervenir auprès des mêmes personnes ne suffit pas toujours à construire une véritable dynamique d'équipe.

La qualité du travail collectif repose sur des conditions qui doivent être pensées et entretenues : clarification des rôles, circulation de l'information, reconnaissance des compétences, élaboration de références communes et capacité à mettre les pratiques en discussion.

Les transformations institutionnelles et la complexification des accompagnements rendent ces dimensions particulièrement sensibles. Elles peuvent fragiliser les coopérations existantes, mais constituent également des occasions de repenser les organisations et de renforcer les ressources collectives.

L'IRTESS propose différentes modalités d'intervention : analyse des pratiques professionnelles, codéveloppement, formations collectives, accompagnement des équipes et appui aux dynamiques institutionnelles.

Ces démarches ne poursuivent pas toutes les mêmes objectifs et ne relèvent pas des mêmes cadres méthodologiques. Leur pertinence dépend des besoins exprimés, des difficultés identifiées et des conditions dans lesquelles elles peuvent être mises en œuvre.

Soutenir un collectif professionnel, c'est lui permettre de développer des repères communs, de mieux comprendre son fonctionnement et de renforcer sa capacité à agir ensemble.

3.1 ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Analyse des pratiques professionnelles : construire un espace collectif de réflexion

L'analyse des pratiques professionnelles offre un espace pour mettre au travail les situations rencontrées, les choix d'intervention et les questions qu'ils soulèvent. Elle prend appui sur l'expérience des participants et sur l'élaboration collective.

Objectifs

Développer la réflexivité ; éclairer les situations et les postures ; partager des questionnements professionnels ; enrichir les repères qui soutiennent l'accompagnement.

Contenus

Analyse de situations apportées par les participants ; relation avec les personnes accompagnées ; tensions entre missions, pratiques et contexte institutionnel ; articulation du professionnel, de l'équipe et de l'institution. Les contenus émergent du travail du groupe et ne constituent pas un cours préétabli.

Publics

Équipes de professionnels du social et du médico-social. Un dispositif destiné à des cadres peut être construit dans un cadre spécifique.

Modalités possibles

Séances collectives animées par un intervenant, avec un cadre défini au préalable : finalités, composition du groupe, rythme, conditions de participation et confidentialité. Les modalités de bilan sont convenues sans restituer les situations individuelles confiées au groupe.

Une modalité distincte

L'APP ne se confond ni avec une formation thématique, ni avec une régulation d'équipe, ni avec une prestation d'évaluation. L'analyse de la demande permet de vérifier qu'elle répond bien à l'objectif recherché.

Mise en place

Voir également le repère 6.4, consacré aux conditions de construction du dispositif avec le commanditaire.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

3.2 FORMATION / FORMATION-ACTION

Développer une culture professionnelle commune et renforcer la cohérence des pratiques

Construire des repères communs ne signifie pas demander à tous les professionnels d'agir de manière identique dans chaque situation.

Objectifs

Identifier les principes partagés ; clarifier les finalités de l'accompagnement ; articuler compétences individuelles et cohérence collective.

Contenus

Représentations des métiers ; missions de l'institution ; postures ; cadre juridique ; besoins des personnes ; outils de travail ; mise en discussion des écarts de pratique. Le contenu peut prendre la forme d'un parcours de professionnalisation construit avec l'ESSMS.

Publics

Équipes réunissant plusieurs métiers ou niveaux d'expérience ; professionnels nouvellement recrutés ; cadres et responsables de formation.

Modalités possibles

Apports ciblés, analyse de situations, ateliers de formalisation de repères et séquences de retour sur les pratiques.



Le CERDIM de l'IRTESS.

Parcours associé : Référent de parcours (p. 62) / Tutorat (p. 63)

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

3.3 FORMATION / ACCOMPAGNEMENT

Travail en équipe et coordination : clarifier les rôles et améliorer les coopérations

Le travail collectif se construit dans la répartition des rôles, la circulation de l'information et l'articulation des interventions.

Objectifs

Clarifier les contributions de chacun ; identifier les difficultés de coordination ; améliorer les conditions de coopération dans l'équipe et avec les partenaires.

Contenus

Fonctions et responsabilités ; transmissions ; espaces d'échange ; relations entre services ; coordination des parcours ; outils communs. L'analyse distingue les besoins de compétences des difficultés qui relèvent de l'organisation.

Publics

Équipes pluridisciplinaires, coordinateurs, cadres de proximité et professionnels engagés dans des interventions partagées.

Modalités possibles

Études de situations, analyse des circuits d'information et ateliers collectifs. La forme de l'intervention est arrêtée avec le commanditaire, sans présenter la formation comme une solution à toute difficulté organisationnelle.



Façade de l'IRTESS de Bourgogne.

Parcours associé : Référent de parcours (p. 62) / Tutorat (p. 63)

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

3.4 CODÉVELOPPEMENT

Le codéveloppement professionnel : apprendre entre pairs

Le codéveloppement prend appui sur des situations concrètes apportées par les participants et sur une méthode structurée d'apprentissage entre pairs.

Objectifs

Prendre du recul ; enrichir sa capacité d'analyse ; explorer d'autres manières d'agir ; soutenir l'entraide professionnelle.

Contenus

Partage d'expériences ; écoute et questionnement ; réflexivité ; recherche collective de pistes de travail ; engagement dans la durée. Les sujets sont liés aux préoccupations professionnelles du groupe.

Publics

Cadres de proximité, coordinateurs et professionnels souhaitant travailler des questions managériales, organisationnelles ou de posture.

Modalités possibles

Repère de format : 5 à 10 participants, sur un cycle de 5 à 10 rencontres, en présentiel ou à distance. Le rythme et l'animation par un facilitateur formé sont précisés dans la proposition.



Accueil et ressources documentaires du CERDIM.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

3.5 ACCOMPAGNEMENT D'ÉQUIPE

Réguler les tensions et soutenir la coopération au sein des équipes

Lorsque les tensions entravent la coopération, il importe de préciser la nature de la demande avant de choisir un dispositif.

Objectifs

Mettre en discussion les difficultés de fonctionnement ; clarifier les attentes ; rechercher des repères de coopération et des pistes d'ajustement.

Contenus

Rôles et places ; circulation de l'information ; espaces de discussion ; articulations entre professionnels et encadrement ; conditions d'un travail collectif. Le périmètre et les limites de l'accompagnement font l'objet d'un cadrage explicite.

Publics

Équipes et cadres confrontés à des tensions de fonctionnement ou à des difficultés de coopération.

Modalités possibles

Échange avec le commanditaire, définition des objectifs puis séquences collectives adaptées. Cette proposition se distingue de l'APP ; sa faisabilité et les ressources à mobiliser sont examinées en amont.



Un espace de vie de l'IRTESS.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

3.6 FORMATION-ACTION / ACCOMPAGNEMENT

Accompagner les équipes dans les évolutions des métiers et des pratiques

Une évolution de l'offre modifie les fonctions, les coopérations et les outils. Les équipes ont besoin de travailler ses conséquences concrètes.

Objectifs

Comprendre ce qui change dans l'activité ; identifier les compétences à renforcer ; soutenir l'appropriation de nouveaux repères.

Contenus

Évolutions des fonctions ; logique de parcours ; coopérations ; projets personnalisés ; articulation entre anciens et nouveaux outils ; place des professionnels dans la transformation. Le programme est relié au projet de l'ESSMS.

Publics

Équipes engagées dans une transformation de service ou de dispositif ; coordinateurs ; cadres ; responsables de formation.

Modalités possibles

Parcours en plusieurs séquences, analyse du travail réel, ateliers sur les outils et retours d'expérience. Le calendrier est articulé aux étapes du projet.



Salle de lecture et de conférence du CERDIM.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

3.7 FORMATION / ACCOMPAGNEMENT

Prévenir l'usure professionnelle et soutenir la qualité de vie et des conditions de travail

La dispersion des interventions, les situations difficiles et les transformations de l'organisation peuvent fragiliser les ressources des collectifs.

Objectifs

Repérer les difficultés liées au travail ; identifier les appuis disponibles ; mettre en discussion des pistes de prévention et de soutien collectif.

Contenus

Conditions d'exercice ; facteurs organisationnels ; coopération ; reconnaissance des rôles ; espaces de réflexion ; prévention des risques psychosociaux. Le travail se situe dans le périmètre convenu et ne constitue pas une prise en charge clinique individuelle.

Publics

Équipes, cadres, directions et professionnels des ressources humaines souhaitant travailler les conditions de l'activité collective.

Modalités possibles

Analyse de situations et ateliers participatifs. L'articulation avec les démarches de prévention existantes et les expertises nécessaires est examinée lors du cadrage.



Le CERDIM de l'IRTESS.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

04 Piloter les ESSMS et accompagner les transformations

Donner aux directions et aux cadres les moyens de comprendre, décider et agir.

Les directions et les cadres des ESSMS exercent leurs responsabilités dans un environnement traversé par des transformations multiples. Les évolutions réglementaires, la recomposition de l'offre, les nouvelles modalités de coopération territoriale et les attentes des personnes accompagnées conduisent à réinterroger les stratégies institutionnelles et les modes d'organisation.

Ces transformations ne se réduisent pourtant pas à la mise en conformité de documents ou à la réorganisation des services. Elles engagent les pratiques professionnelles, les responsabilités de chacun, les modalités de décision et la capacité des collectifs à se reconnaître dans un projet partagé.

Accompagner le changement suppose ainsi d'articuler compréhension des politiques publiques, maîtrise du cadre juridique, analyse organisationnelle et conduite de démarches participatives.

L'IRTESS mobilise ses compétences en ingénierie de formation, en accompagnement institutionnel et en analyse des politiques sociales pour soutenir les directions et les équipes d'encadrement. Les interventions peuvent prendre la forme de formations, d'ateliers collectifs, de formations-actions ou de prestations d'appui-conseil.

Une transformation institutionnelle ne prend véritablement sens que lorsqu'elle devient compréhensible, appropriable et praticable par celles et ceux qui la mettent en œuvre.



Façade de l'IRTESS de Bourgogne.

4.1 FORMATION-ACTION / APPUI-CONSEIL

Élaborer et faire vivre le projet d'établissement ou de service

Le projet d'établissement ou de service prend sa valeur dans la démarche qui permet de l'élaborer, de le partager et de le faire vivre. Sa révision engage les professionnels, les personnes accompagnées et les responsables institutionnels autour des finalités de l'action.

Objectifs

Structurer une démarche participative ; articuler analyse des pratiques, orientations et exigences institutionnelles ; soutenir une rédaction cohérente et une appropriation collective du projet.

Contenus

Cadrage et pilotage ; identification des questions à travailler ; mobilisation des professionnels et des représentants des personnes accompagnées ; animation d'ateliers ; synthèse des contributions ; rédaction progressive ; diffusion et appropriation. Les repères relatifs à la qualité sont reliés aux pratiques réelles.

Publics

Directions, cadres de service, responsables qualité et équipes chargées de la révision du projet. La participation des personnes accompagnées et des familles est organisée selon les modalités convenues.

Modalités possibles

Formation-action en plusieurs étapes, ateliers de co-construction et suivi entre les séquences. L'intervention peut associer appui méthodologique, travail sur le contenu et accompagnement à la rédaction.

Une démarche à adapter

Le calendrier, les groupes de travail, les modalités de participation et le partage des responsabilités rédactionnelles sont construits avec l'ESSMS. La fiche 4.2 complète cette entrée pour le travail sur les exigences du décret du 29 février 2024.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

4.2 FORMATION / FORMATION-ACTION

Intégrer les exigences du décret du 29 février 2024 dans le projet d'établissement ou de service

Cette proposition articule le travail sur les procédures et sur l'accessibilité du projet d'établissement ou de service. Elle vise une appropriation des textes à partir des documents et des pratiques de la structure.

Objectifs

Identifier les exigences applicables ; repérer les points à travailler dans le projet ; organiser la mise à jour, la diffusion et l'appropriation des dispositions retenues.

Contenus

Lecture du décret n° 2024-166 du 29 février 2024 ; articulation du projet avec la prévention de la maltraitance, la gestion des événements indésirables et les plaintes et réclamations ; examen des procédures ; information, diffusion et accessibilité des supports ; participation des personnes et place du conseil de la vie sociale.

Publics

Directions, cadres de proximité, responsables qualité, référents communication et professionnels associés à la révision ou à la diffusion du projet d'établissement ou de service.

Modalités possibles

Étude commentée des textes, analyse des documents existants, ateliers de rédaction et conception de supports accessibles. Un accompagnement sur site peut compléter la formation.

Périmètre de l'intervention

La lecture des textes est contextualisée selon la structure, les publics et les documents concernés. La proposition précise ce qui relève de la formation, de la relecture documentaire ou d'un appui juridique spécifique. Elle ne vaut pas garantie générale de conformité.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

4.3 FORMATION / FORMATION-ACTION

Accompagner la transformation de l'offre médico-sociale

Le passage d'une logique de structures à des réponses plus modulaires transforme les pratiques, les co-opérations et les outils de l'accompagnement.

Objectifs

Comprendre les enjeux de la transformation ; situer les besoins des personnes ; travailler les conséquences concrètes pour l'équipe.

Contenus

Repères relatifs à l'évolution de l'offre ; logique de parcours ; modularité des réponses ; coopération avec les partenaires et le droit commun ; projets personnalisés ; fonctions de coordination. Les contenus sont ajustés au territoire et au projet de transformation.

Publics

Directions, cadres, responsables de plateformes et équipes concernés par l'évolution d'un ESSMS en dispositif.

Modalités possibles

Apports, études de cas, partage d'expériences et ateliers de modélisation. Des séquences à distance peuvent introduire les repères en amont.



Le CERDIM de l'IRTESS.

Parcours associé : Référent de parcours santé-social (p. 62)

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

4.4 FORMATION / ACCOMPAGNEMENT

Piloter le passage vers un fonctionnement en dispositif intégré

Le pilotage d'un dispositif demande de travailler ensemble stratégie, gouvernance, coopérations et organisation des parcours.

Objectifs

Structurer une stratégie de changement ; clarifier la gouvernance ; élaborer des orientations opérationnelles avec les parties prenantes.

Contenus

Cadre de la transformation ; modules de réponse ; coopération entre acteurs ; gouvernance partagée ; dialogue de gestion ; élaboration d'un plan directeur. Cette entrée est centrée sur le pilotage, en complément du travail avec les équipes présenté en 4.3.

Publics

Directeurs d'ESSMS ou de pôle, chefs de service, responsables de plateforme et coordinateurs chargés du projet.

Modalités possibles

Repère de format : trois jours et un retour d'expérience à J+60, à confirmer selon le projet. Ateliers avec les parties prenantes et ressources préparatoires à distance.



Façade de l'IRTESS de Bourgogne.

Parcours associé : Référent de parcours santé-social (p. 62)

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

4.5 FORMATION / ACCOMPAGNEMENT

Manager des équipes multisites et accompagner les nouvelles organisations

La dispersion des lieux d'intervention modifie les conditions du management, de la coordination et du maintien des liens dans l'équipe.

Objectifs

Structurer une organisation adaptée ; outiller la coordination ; soutenir la cohésion et les conditions de travail des professionnels.

Contenus

Posture du cadre ; répartition des responsabilités ; coordination numérique ; animation de temps collectifs ; gestion de crise en multisite ; prévention des risques psychosociaux et qualité de vie au travail.

Publics

Cadres intermédiaires, coordinateurs de pôle, responsables RH et professionnels prenant une fonction d'encadrement multisite.

Modalités possibles

Repère de format : quatre jours avec accompagnement intégré, à ajuster. Simulations, analyse des organisations et atelier d'élaboration de repères de fonctionnement partagés.



Accueil et ressources documentaires du CERDIM.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

4.6 FORMATION / FORMATION-ACTION

Protection de l'enfance : comprendre les évolutions des politiques publiques et adapter les stratégies institutionnelles

L'évolution des politiques de protection de l'enfance conduit les responsables à réinterroger leurs orientations et leurs coopérations territoriales.

Objectifs

Lire les transformations du secteur ; en analyser les conséquences ; situer l'offre de l'ESSMS et ses pistes d'évolution.

Contenus

Repères législatifs et politiques ; accueil familial ; prévention et interventions en milieu ouvert ; traçabilité ; pilotage des dispositifs ; articulation aux dynamiques territoriales. Les textes et travaux mobilisés sont précisés lors de la construction du programme.

Publics

Directions et cadres de protection de l'enfance, coordinateurs de dispositifs et équipes de pilotage de l'offre.

Modalités possibles

Apports, études de cas et ateliers stratégiques. Une formation-action peut porter sur l'analyse de l'existant et la projection opérationnelle.



Un espace de vie de l'IRTESS.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

4.7 FORMATION / APPUI À LA RÉFLEXION

Décrypter les réformes et anticiper leurs conséquences pour les ESSMS

Une évolution des politiques publiques prend des formes différentes selon les secteurs, les territoires et les organisations.

Objectifs

Disposer de repères partagés ; analyser les conséquences pour la structure ; éclairer les choix stratégiques et les coopérations.

Contenus

Orientations des politiques sociales et médico-sociales ; évolution des fonctions ; organisation de l'offre ; relations avec les acteurs territoriaux ; coordination et coopération. Le périmètre thématique et documentaire est choisi avec le commanditaire.

Publics

Dirigeants, cadres de direction, responsables de pôle, administrateurs associatifs et instances de pilotage.

Modalités possibles

Séances d'apports ciblés, analyses croisées et ateliers d'aide à la décision. Possibilité d'un travail inter-ESSMS.



Salle de lecture et de conférence du CERDIM.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

4.8 FORMATION JURIDIQUE / PRESTATION DE CONSEIL

Sécuriser les pratiques institutionnelles : conseil et accompagnement juridiques

Les documents institutionnels et les écrits engagent les droits des personnes et les responsabilités professionnelles.

Objectifs

Identifier les zones de risque ; clarifier les exigences applicables ; améliorer la cohérence des documents et des pratiques.

Contenus

Règlements de fonctionnement ; procédures ; chartes ; notes et rapports ; articulation entre documents. Deux modalités sont distinguées : une formation aux repères juridiques et une prestation de relecture commentée ou de conseil sur des documents identifiés.

Publics

Directions, cadres, responsables qualité et professionnels rédigeant des documents à portée juridique.

Modalités possibles

Apports de juristes, ateliers de réécriture ou accompagnement documentaire ciblé. La nature de la mission et les expertises mobilisées sont précisées dans la proposition.



Le CERDIM de l'IRTESS.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

4.9 FORMATION-ACTION / ACCOMPAGNEMENT

Conduire un projet de changement et mobiliser les professionnels

Une décision de changement ne produit pas à elle seule une évolution des pratiques. Sa mise en œuvre suppose d'examiner les effets attendus sur le travail, les compétences et les coopérations, puis de construire une démarche compréhensible pour les professionnels.

Objectifs

Préciser les finalités du projet ; identifier les acteurs et les étapes ; organiser la participation ; soutenir l'appropriation et les ajustements au fil de la mise en œuvre.

Contenus

Analyse de la situation de départ ; changements attendus dans les pratiques ; rôles et responsabilités ; calendrier ; espaces de travail collectif ; articulation des objectifs institutionnels et des besoins de formation ; points d'étape et retours d'expérience.

Publics

Directions, cadres, chefs de projet, coordinateurs et équipes impliqués dans une évolution de l'organisation ou de l'offre.

Modalités possibles

Ateliers de cadrage, formation-action et séquences d'appui au pilotage. Le travail s'organise à partir d'un projet réel ; les productions et les responsabilités respectives sont définies avec le commanditaire.

Une articulation à construire

Selon le projet, cette démarche peut mobiliser les propositions relatives au projet d'établissement ou de service, à la transformation de l'offre ou à l'accompagnement des équipes. Les modalités sont choisies pour leur contribution au changement recherché, et non juxtaposées.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

05 Développer la qualité, l'éthique et la gestion des risques

Inscrire l'amélioration continue dans les pratiques et la vie institutionnelle.

La qualité des accompagnements ne se résume ni à la conformité réglementaire ni à la préparation d'une échéance d'évaluation. Elle repose sur une démarche continue qui interroge la manière dont les ESSMS garantissent les droits des personnes, sécurisent leurs interventions et développent leurs capacités d'amélioration.

Le référentiel de la Haute Autorité de santé, les obligations relatives aux projets d'établissement ou de service et les exigences de prévention des risques constituent des cadres structurants. Leur appropriation ne peut toutefois se limiter à la production de procédures ou de documents de preuve.

Une démarche qualité prend sa pleine dimension lorsqu'elle permet aux professionnels et aux responsables institutionnels d'analyser les pratiques, d'identifier les risques, de questionner les décisions et de construire des améliorations concrètes.

Fort de son expertise dans le champ de la qualité des ESSMS, l'IRTESS propose des formations et des accompagnements portant notamment sur la bientraitance, la réflexion éthique, la gestion des risques, l'organisation des soins et le pilotage de l'amélioration continue.

Ces interventions de formation et de conseil sont distinctes des missions réglementaires d'évaluation conduites par le service accrédité de l'IRTESS. Elles s'inscrivent dans un cadre respectueux des exigences d'indépendance et d'impartialité applicables à ces activités.

Développer la qualité, c'est faire de l'analyse des pratiques, de la prévention des risques et de la participation des personnes des dimensions permanentes du fonctionnement institutionnel.

5.1 FORMATION

Comprendre le référentiel HAS et préparer les équipes à l'évaluation de la qualité

La préparation des équipes commence par une compréhension partagée de la démarche d'évaluation et de ses liens avec les pratiques quotidiennes.

Objectifs

Se repérer dans le référentiel ; clarifier les attendus ; identifier les axes de travail de l'ESSMS ; favoriser la participation des professionnels.

Contenus

Lecture du référentiel ; mise en relation avec les situations d'accompagnement ; organisation du travail préparatoire ; repérage des points d'appui et des améliorations possibles ; mobilisation des outils d'autoévaluation.

Publics

Directions, responsables qualité, référents et membres de groupes qualité ; équipes pluridisciplinaires.

Modalités possibles

Apports et analyse collective du référentiel, auto-diagnostics et ateliers. L'intervention est distincte de l'évaluation réglementaire et soumise à la vérification des incompatibilités.



Salle de lecture et de conférence du CERDIM.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

5.2 FORMATION-ACTION / ACCOMPAGNEMENT

Organiser une démarche préparatoire à l'évaluation : diagnostic et simulations pédagogiques

Une mise en situation permet d'examiner comment les pratiques sont comprises, expliquées et mises en discussion par les équipes.

Objectifs

Repérer les points d'appui et les écarts ; familiariser les professionnels avec la démarche ; dégager des priorités d'amélioration.

Contenus

Diagnostic du périmètre convenu ; simulations formatives ; analyse des pratiques et des supports ; débriefing ; élaboration de pistes d'action. Il s'agit d'une démarche pédagogique, sans valeur d'évaluation réglementaire ni promesse de cotation.

Publics

Équipes de direction, référents qualité et professionnels des services concernés.

Modalités possibles

Séquences sur site et restitution structurée. Le cadre est défini avant l'intervention, après vérification des conditions d'indépendance et d'impartialité. Un suivi à distance peut être envisagé.



Le CERDIM de l'IRTESS.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

5.3 FORMATION-ACTION / ACCOMPAGNEMENT

Exploiter les résultats de l'évaluation et construire un plan d'amélioration

Les constats d'évaluation deviennent utiles lorsqu'ils sont discutés, hiérarchisés et traduits en actions suivies.

Objectifs

Analyser le rapport ; définir les priorités ; formuler des objectifs réalistes ; organiser la mise en œuvre et le suivi.

Contenus

Lecture collective des constats ; choix des priorités ; formulation des actions ; identification des pilotes et des échéances ; repères de suivi ; mobilisation des équipes. Le plan est construit en lien avec les ressources de l'ESSMS.

Publics

Directions, cadres, responsables et référents qualité ; professionnels chargés des actions d'amélioration.

Modalités possibles

Ateliers méthodologiques et appui entre les séances. La compatibilité de la mission avec les activités d'évaluation de l'IRTESS est examinée avant toute proposition.



Façade de l'IRTESS de Bourgogne.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

5.4 FORMATION-ACTION / APPUI-CONSEIL

Élaborer et mettre en œuvre une politique de qualité et de gestion des risques

Une politique qualité donne des orientations à l'action et précise la manière dont l'institution organise l'amélioration continue.

Objectifs

Définir les priorités ; articuler projet d'établissement ou de service, prévention et pratiques ; organiser les responsabilités et le suivi.

Contenus

Orientations qualité ; droits et participation des personnes ; bientraitance ; gestion des risques ; coordination des démarches ; objectifs, actions et repères de suivi. L'intervention relie le cadre documentaire au fonctionnement de l'ESSMS.

Publics

Directions, cadres, responsables qualité et membres des instances de pilotage.

Modalités possibles

Diagnostic partagé du périmètre, ateliers de formulation et accompagnement à la rédaction. Les productions et les modalités d'appropriation sont définies avec le commanditaire.



Salle de lecture et de conférence du CERDIM.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

5.5 FORMATION-ACTION

Identifier, analyser et cartographier les risques en ESSMS

La cartographie permet de mettre en relation les risques repérés, leurs conséquences possibles et les actions de prévention.

Objectifs

Identifier les risques ; construire une méthode d'analyse et de hiérarchisation ; élaborer une cartographie adaptée ; organiser son actualisation.

Contenus

Risques de maltraitance, organisationnels, environnementaux et relationnels ; événements indésirables ; participation des professionnels ; matrices d'analyse ; lien avec les plans d'action. Le travail distingue cette approche de celle du seul document unique des risques professionnels.

Publics

Directions, cadres, responsables qualité, référents et équipes associées à la prévention.

Modalités possibles

Apports méthodologiques, études de cas et ateliers d'élaboration. Un travail préparatoire à distance peut porter sur les sources de risques et les référentiels mobilisés.



Un espace de vie de l'IRTESS.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

5.6 FORMATION / FORMATION-ACTION

Développer une culture institutionnelle de la bientraitance et prévenir les maltraitances

La bientraitance se travaille dans les choix d'accompagnement, les relations et les conditions d'organisation de l'activité.

Objectifs

Développer des repères partagés ; analyser les situations ; identifier les risques de maltraitance ; soutenir la participation des personnes.

Contenus

Singularité et droits des personnes ; posture professionnelle ; dimensions éthiques ; place des personnes dans l'accompagnement ; cohérence des pratiques ; articulation avec la démarche qualité. Le contenu est relié aux situations quotidiennes.

Publics

Professionnels éducatifs et soignants, AES, cadres intermédiaires et équipes engagées dans une démarche de bientraitance.

Modalités possibles

Apports, analyse de pratiques, mises en situation et ateliers participatifs. Un module introductif à distance peut préparer le travail collectif.



Salle de lecture et de conférence du CERDIM.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

5.7 FORMATION / ACCOMPAGNEMENT

Structurer une démarche de réflexion éthique dans les ESSMS

Les dilemmes de l'accompagnement demandent un espace où les professionnels peuvent examiner les tensions et expliciter leurs choix.

Objectifs

Repérer les questions éthiques ; organiser une démarche de discussion ; construire ou soutenir une instance adaptée à l'ESSMS.

Contenus

Liberté et protection ; place des familles ; autodétermination ; partage d'informations ; modalités d'animation ; charte et cadre de fonctionnement. Le travail vise une culture réflexive, sans confondre questionnement éthique et prescription d'une réponse unique.

Publics

Directions, cadres, référents, animateurs d'ateliers éthiques et équipes confrontées à des dilemmes récurrents.

Modalités possibles

Apports méthodologiques, simulations de séances, retours d'expérience et ateliers sur le cadre de fonctionnement.



Le CERDIM de l'IRTESS.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

5.8 FORMATION / FORMATION-ACTION

Sécuriser l'organisation des soins et le circuit du médicament

L'organisation des soins et des pratiques médicamenteuses engage la coordination, la continuité de l'accompagnement et la gestion des risques.

Objectifs

Comprendre les attendus dans ces domaines ; clarifier l'organisation ; améliorer la traçabilité et la cohérence des pratiques.

Contenus

Coordination des soins ; procédures ; pratiques médicamenteuses ; traçabilité ; analyse des risques ; articulation des professionnels. Le travail est adapté au champ d'activité de la structure et aux fonctions des participants.

Publics

Infirmiers coordinateurs, cadres de santé, référents soins, directions et responsables qualité concernés.

Modalités possibles

Apports ciblés, cas pratiques et ateliers de co-construction de procédures ou fiches de bonnes pratiques. Une formation-action peut associer diagnostic initial et accompagnement sur site.



Façade de l'IRTESS de Bourgogne.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

5.9 FORMATION-ACTION / ACCOMPAGNEMENT

Organiser le recueil et le traitement des événements indésirables, plaintes et réclamations

Le traitement d'une alerte, d'un événement indésirable ou d'une réclamation demande un cadre lisible pour les personnes comme pour les professionnels. Le travail doit permettre de passer du recueil de l'information à son analyse et aux suites qui lui sont données.

Objectifs

Clarifier les circuits ; distinguer les situations et leurs modalités de traitement ; organiser la traçabilité ; relier les enseignements recueillis aux actions d'amélioration.

Contenus

Modalités de recueil ; accessibilité de l'information ; rôles des professionnels et de l'encadrement ; traitement des plaintes et réclamations ; analyse des événements ; retour d'information ; articulation avec la prévention de la maltraitance, la gestion des risques et le projet d'établissement ou de service.

Publics

Directions, responsables qualité, cadres de proximité, référents et professionnels impliqués dans le recueil ou le traitement de ces informations.

Modalités possibles

Analyse des circuits et des supports existants ; études de situations ; ateliers de révision des procédures et des outils. Le périmètre est précisé avec l'ESSMS afin d'articuler formation, organisation et besoins d'appui spécialisé.

Lien avec les autres démarches

Cette proposition peut compléter le travail sur la politique qualité (5.4), la cartographie des risques (5.5) et la bientraitance (5.6). Les textes et références mobilisés sont précisés dans le programme construit pour l'ESSMS.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

P

Formations certifiantes et spécialisations professionnelles

Faire reconnaître les compétences et accompagner l'évolution des fonctions.

Former une équipe sur une thématique et préparer un professionnel à une fonction identifiée sont deux démarches complémentaires. Ces parcours relient les projets des ESSMS au développement des compétences de leurs salariés.

La reconnaissance obtenue est précisée sur chaque fiche : titre enregistré au RNCP, certification du Répertoire spécifique, certificat de secouriste ou validation d'une spécialisation. Le parcours de surveillant de nuit est en préparation pour 2027, au sein du cursus des maîtres et maîtresses de maison.

P.1 Référent de parcours santé-social 62

P.2 Tuteur - Maître d'apprentissage 63

P.3 Premiers secours en santé mentale 64

P.4 Maître et maîtresse de maison en secteur social et médico-social 65

P.5 Surveillant et surveillante de nuit - prévu en 2027 66

P.6 Assistant de soins en gérontologie 67

Les conditions d'accès, les modalités de validation, le calendrier et les tarifs sont précisés avant l'inscription. Un projet de groupe inter-ESSMS peut être examiné avec le responsable du dispositif.

P.1 FORMATION CERTIFIANTE / RÉPERTOIRE SPÉCIFIQUE

Référent de parcours santé-social

Soutenir le projet de la personne, coordonner les interventions et mobiliser les ressources utiles à la continuité de son parcours.

Objectifs

Construire l'accompagnement avec la personne ; co-élaborer son projet ; organiser les coopérations ; évaluer la situation et ajuster les interventions en prévenant les ruptures de parcours.

Contenus

Mission et posture du référent ; diagnostic partagé ; participation et pouvoir d'agir ; projet personnalisé ; coordination des étapes ; mobilisation du réseau ; communication entre partenaires ; veille professionnelle.

Publics et accès

Professionnels de l'accompagnement ou de l'accueil. Dossier et entretien de positionnement ; capacité à rédiger un dossier de pratiques. Sans expérience justifiée, un stage d'au moins 140 h est requis avant l'oral.

Durée et modalités

140 h de formation, en huit modules. Pédagogie de formation-action à partir des situations professionnelles ; accompagnement à la préparation du dossier selon les besoins.

Reconnaissance et validation

Certification UNAFORIS « Exercer une mission de référent de parcours santé et social », RS7677. Évaluation par un dossier de pratiques professionnelles et une épreuve orale. Enregistrement : 17 juillet 2026 ; échéance : 17 juillet 2031.

Pour votre organisme

Pour un organisme gestionnaire, ce parcours peut soutenir la clarification des fonctions de référence et les coopérations autour des projets des personnes, en complément du travail engagé avec les équipes.

Travail en équipe et coordination (p. 36) / Transformation de l'offre (p. 44)

Programme détaillé : fiche IRTESS Certification RS7677

Calendrier et conditions financières : nous consulter.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

P.2 FORMATION CERTIFIANTE / RÉPERTOIRE SPÉCIFIQUE

Tuteur - Maître d'apprentissage

Dans le secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif : faire du travail une véritable situation d'apprentissage.

Objectifs

Préparer l'arrivée de l'alternant ; faciliter son intégration ; organiser une progression ; transmettre les pratiques professionnelles ; évaluer les acquis ; coopérer avec l'équipe et l'organisme de formation.

Contenus

Accueil et parcours d'intégration ; principes de l'alternance ; choix des situations formatives ; outils d'accompagnement ; explicitation des pratiques ; suivi des compétences ; communication entre les acteurs du parcours.

Publics et accès

Salariés exerçant ou se préparant à exercer le tutorat. La validation requiert l'encadrement d'alternants et le respect des conditions du référentiel, notamment l'assiduité au parcours.

Durée et modalités

45 h : 37 h 30 de formation, dont 2 h 30 à distance, et 7 h 30 d'évaluation. Alternance d'apports, d'analyses de situations et de conception d'outils. Organisation en intra possible sur demande.

Reconnaissance et validation

Certification sectorielle RS7445, portée par la CPNE-FP et la Confédération des employeurs du secteur. Quatre épreuves : deux études de cas, un cas pratique avec soutenances et un questionnaire professionnel. Enregistrement : 18 décembre 2025 ; échéance : 18 décembre 2027.

Pour votre organisme

Former des tuteurs issus de plusieurs sites peut soutenir une politique d'accueil partagée et faciliter les liens entre recrutement, intégration et transmission des compétences, sans dissocier le tutorat du travail des équipes.

Culture professionnelle commune (p. 35)

Programme détaillé : fiche IRTESS Certification RS7445

Calendrier et conditions financières : nous consulter.

Contacter l'IRTESS Demande de formation (p. 80)

P.3 FORMATION / CERTIFICAT DE SECOURISTE

Premiers secours en santé mentale

Reconnaître une difficulté, entrer en relation et apporter un soutien initial en orientant vers les ressources adaptées.

Objectifs

Acquérir des repères sur les troubles psychiques ; écouter sans jugement ; rassurer et informer ; reconnaître des situations de crise ; mobiliser les professionnels et services appropriés.

Contenus

Santé mentale et représentations ; troubles dépressifs, anxieux et psychotiques ; troubles liés à l'utilisation de substances ; plan d'action AERER ; soutien initial en situation de crise ou hors crise ; orientation.

Publics et accès

Professionnels des ESSMS, équipes d'accueil et d'accompagnement, personnels souhaitant disposer de repères de premier secours. Aucun prérequis de formation.

Durée et modalités

14 h sur deux jours, à l'IRTESS ou sur site. Formation participative animée par des formateurs accrédités PSSM France : exercices, mises en situation et discussion des représentations.

Reconnaissance et validation

Délivrance d'un certificat de secouriste en santé mentale. Évaluation continue par quiz et mises en situation. Ce certificat n'est pas présenté comme un titre RNCP ou une certification du Répertoire spécifique.

Pour votre organisme

Ce premier niveau peut compléter un programme de formation en santé mentale. Il vise le soutien initial et l'orientation ; il ne remplace ni les professionnels du soin ni l'organisation institutionnelle de la réponse aux crises.

Fondamentaux de la santé mentale (p. 29) / Accompagnements (p. 30)

Programme détaillé : fiche IRTESS

Calendrier et conditions financières : nous consulter.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

P.4 FORMATION CERTIFIANTE / TITRE PROFESSIONNEL DE NIVEAU 3

Maître et maîtresse de maison en secteur social et médico-social

Reconnaître une fonction au croisement du cadre de vie, de l'accompagnement du quotidien et du travail d'équipe.

Objectifs

Adapter et sécuriser le cadre de vie ; accompagner les actes du quotidien dans le respect du projet de la personne ; coopérer avec l'équipe pluriprofessionnelle.

Contenus

Trois blocs : adaptation du cadre de vie et actes courants dans une démarche sécurisée et écoresponsable ; accompagnement des personnes au quotidien ; participation à l'équipe. Préparation aux épreuves et analyse des pratiques.

Publics et accès

Salariés en fonction ou appelés à l'exercer ; personnes en reconversion. Maîtrise des savoirs de base. Pour les personnes ne connaissant ni le métier ni le secteur, une découverte préalable de 70 h est demandée.

Durée et modalités

245 h de formation, accompagnement et certification compris. Alternance avec l'activité ou une période pratique selon le statut. Positionnement individuel ; allègements et passerelles examinés selon le parcours.

Reconnaissance et validation

Titre de niveau 3 enregistré au RNCP37424. Certificateur : Confédération des employeurs du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif (AXESS). Validation des blocs devant jury. Enregistrement : 27 mars 2023 ; échéance : 27 mars 2028.

Un cursus articulé avec le travail de nuit en 2027

Le parcours peut accompagner la reconnaissance des salariés assurant ces fonctions et clarifier leur contribution au projet d'établissement ou de service, en lien avec les professionnels éducatifs et soignants. En 2027, le cursus intégrera l'organisation de la formation de surveillant de nuit, avec des séquences communes envisagées et des contenus propres à chaque fonction. Les conditions d'accès et de validation restent distinctes.

Actes du quotidien et repas (p. 18) / Surveillant de nuit (p. 66)

Programme détaillé : fiche IRTESS Certification RNCP37424

Calendrier et conditions financières : nous consulter.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

P.5 DÉPLOIEMENT PRÉVU EN 2027 / PARCOURS EN PRÉPARATION

Surveillant et surveillante de nuit

Préparer les professionnels à assurer la sécurité, la qualité de la relation et la continuité de l'accompagnement pendant la nuit, au sein des ESSMS.

Objectifs

Repérer les besoins spécifiques des personnes la nuit ; consolider une posture d'écoute et d'apaisement ; situer son rôle et ses responsabilités ; contribuer à la sécurité et aux transmissions avec les équipes de jour.

Axes de formation envisagés

Rythmes du sommeil et éveils nocturnes ; angoisses, besoins de sécurité et fragilités ; accompagnement des situations nocturnes ; prévention et repérage des risques ; alerte et relais ; posture professionnelle ; transmissions et coopération jour/nuit.

Articulation avec les maîtres et maîtresses de maison

L'IRTESS prévoit d'intégrer ce parcours à l'organisation du cursus des maîtres et maîtresses de maison. Des séquences communes pourront porter sur la connaissance des personnes accompagnées, les droits, la bientraitance, la posture et le travail en équipe. Des contenus spécifiques seront consacrés aux situations et aux responsabilités du travail de nuit.

Publics et construction du parcours

Professionnels exerçant ou se préparant à exercer des fonctions de surveillance de nuit en ESSMS. Le positionnement, les prérequis et l'organisation de l'alternance seront précisés dans le programme définitif.

Ouverture et modalités de validation

Le déploiement est prévu en 2027. La durée, les dates, les lieux, le tarif, le cadre de certification et les conditions d'accès et de validation seront confirmés avant l'ouverture des inscriptions. La mutualisation de séquences ne vaut pas équivalence automatique entre les deux parcours.

Maître et maîtresse de maison (p. 65) / Formation courte : travail de nuit (p. 22)

Prendre contact pour ce parcours en préparation

Calendrier et conditions financières : nous consulter.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

P.6 SPÉCIALISATION PROFESSIONNELLE / VALIDATION DE PARCOURS

Assistant de soins en gérontologie

Approfondir l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de pathologies apparentées, en lien avec leurs proches.

Objectifs

Individualiser l'accompagnement ; soutenir les capacités et l'autonomie ; adapter la relation ; contribuer au projet de vie ; travailler avec les proches et l'équipe pluriprofessionnelle.

Contenus

Cinq domaines : projet individualisé ; actes de la vie quotidienne ; activités de stimulation sociale et cognitive ; compréhension de l'état de santé ; soins quotidiens dans le champ de compétence du professionnel.

Publics et accès

Professionnels diplômés intervenant en gérontologie, notamment aides-soignants, AMP et AES. La recevabilité est examinée selon le diplôme, l'expérience et le terrain d'exercice ou de stage.

Durée et modalités

140 h, soit 20 jours, organisés en regroupements. Alternance entre formation et terrain ; analyses de situations, apports et expérimentations. Un groupe en intra peut être étudié selon les effectifs.

Reconnaissance et validation

Spécialisation encadrée par l'arrêté du 23 juin 2010, avec attestation de suivi complet. Le dispositif IRTESS comprend un dossier de projet d'accompagnement non médicamenteux et une validation du parcours. Il ne s'agit pas d'un nouveau diplôme d'État ni d'un titre RNCP.

Pour votre organisme

Une spécialisation à articuler avec les projets d'accompagnement, les activités proposées et la continuité des interventions, dans les ESSMS comme au domicile.

Activités et maintien de l'autonomie (p. 21)

Programme détaillé : fiche IRTESS Cadre ASG : arrêté du 23 juin 2010

Calendrier et conditions financières : nous consulter.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

06 Construire avec l'IRTESS une réponse adaptée à vos besoins

Votre connaissance du terrain rencontre notre expertise.

Une demande de formation constitue souvent le point de départ d'une réflexion plus large. Derrière un thème identifié peuvent apparaître des besoins de consolidation des compétences, d'évolution des pratiques, de coopération entre professionnels ou de transformation de l'organisation.

C'est pourquoi l'IRTESS privilégie une démarche d'échange préalable avec chaque commanditaire. Il s'agit de comprendre le contexte de la demande, de préciser les difficultés rencontrées, d'identifier les compétences à développer et de définir les résultats attendus.

À partir de cette analyse, nous construisons une proposition adaptée, en mobilisant les ressources pédagogiques et les expertises pertinentes. Selon les objectifs poursuivis, l'intervention peut prendre la forme d'une formation, d'une formation-action, de séances d'analyse des pratiques professionnelles ou d'un accompagnement institutionnel.

Les contenus, les méthodes, la durée et les modalités d'intervention sont définis en cohérence avec les besoins identifiés et les conditions de mise en œuvre.

La construction du projet fait l'objet d'une note d'intention précisant les objectifs, les contenus et les modalités pédagogiques envisagées, puis d'une proposition financière adaptée.

Le format découle de votre besoin, et non l'inverse.

L'ambition de l'IRTESS n'est pas de proposer une réponse identique à chaque ESSMS, mais de construire avec chacun une intervention pertinente, exigeante et utile aux professionnels comme aux personnes accompagnées.

Un projet de formation ou d'accompagnement ? Parlons-en. (p. 77)

6.1 ANALYSE DE LA DEMANDE

Analyser et qualifier les besoins de formation

Le point de départ peut être une difficulté récurrente, une évolution souhaitée ou un projet dont les conséquences pour les équipes restent à préciser.

Objectifs

Comprendre le contexte ; identifier les professionnels concernés ; formuler les changements attendus ; distinguer les besoins de formation et d'accompagnement.

Contenus

Situations à faire évoluer ; compétences à travailler ; ressources disponibles ; périmètre du projet ; contraintes de calendrier et d'organisation ; interlocuteurs et étapes de décision. L'échange préalable ne constitue pas, à lui seul, un diagnostic institutionnel complet.

Publics

Directions, cadres, responsables RH et responsables de formation porteurs d'une demande pour leurs équipes.

Modalités possibles

Premier échange avec le commanditaire, puis approfondissement ciblé si nécessaire. La suite à donner est convenue avant d'engager l'élaboration d'une proposition.



Accueil et ressources documentaires du CERDIM.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

6.2 INGÉNIERIE DE FORMATION

Construire une formation sur mesure

Le programme est construit à partir du besoin identifié, et non par l'application automatique d'un format préétabli.

Objectifs

Définir les objectifs ; choisir les contenus ; mobiliser les expertises ; organiser un parcours adapté aux publics et aux conditions d'intervention.

Contenus

Objectifs pédagogiques ; connaissances et compétences visées ; choix des situations et des supports ; articulation des apports et de l'expérimentation ; durée ; calendrier ; modalités d'évaluation et de bilan. Les prérequis et conditions de participation sont explicités dans le programme.

Publics

ESSMS et organismes gestionnaires souhaitant former une équipe ou plusieurs groupes de professionnels.

Modalités possibles

Note d'intention, programme et proposition financière adaptés. L'intervention peut prendre la forme d'une journée ciblée ou d'un parcours en plusieurs séquences, selon les objectifs.



Un espace de vie de l'IRTESS.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

6.3 FORMATION-ACTION

Déployer une formation-action au sein d'un ESSMS

La formation-action articule l'acquisition de repères et le travail sur les situations, les pratiques ou les outils de l'ESSMS.

Objectifs

Relier les contenus à l'activité réelle ; accompagner l'expérimentation ; soutenir des ajustements et l'appropriation des productions.

Contenus

Analyse de l'existant ; apports ciblés ; ateliers sur des situations professionnelles ; construction ou révision d'outils ; essais entre les séances ; retours d'expérience. Les productions attendues et la part de travail de l'équipe sont définies au préalable.

Publics

Équipes et cadres engagés dans une évolution des pratiques ou dans un projet institutionnel.

Modalités possibles

Alternance de séquences de formation et de travail dans l'ESSMS. Un suivi entre les rencontres peut être convenu. Le dispositif est construit en fonction des objectifs et des disponibilités.



Salle de lecture et de conférence du CERDIM.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

6.4 CONSTRUCTION DU DISPOSITIF APP

Mettre en place des groupes d'analyse des pratiques professionnelles

La pertinence d'un groupe d'APP dépend de la demande, du cadre et des conditions dans lesquelles les professionnels peuvent s'y engager.

Objectifs

Clarifier la finalité ; définir la composition du groupe ; convenir du rythme, du cadre de participation et des modalités de bilan.

Contenus

Attentes du commanditaire et des participants ; choix de l'intervenant ; articulation avec l'organisation ; temps dédié ; confidentialité ; suivi du dispositif. Les situations confiées en groupe ne deviennent pas des matériaux de communication.

Publics

Directions, cadres et responsables de formation souhaitant installer ou renouveler un dispositif d'APP.

Modalités possibles

Échange de cadrage, proposition d'intervention et formalisation des conditions de fonctionnement. Le contenu du travail d'analyse est présenté dans la fiche 3.1.



Le CERDIM de l'IRTESS.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

6.5 PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT

Bénéficier d'un appui-conseil ou d'un accompagnement institutionnel

Certaines demandes appellent une expertise ciblée ou un travail avec l'organisation, au-delà d'une transmission de connaissances.

Objectifs

Préciser le problème à traiter ; définir le périmètre de l'appui ; construire une méthode et des productions utiles à la décision.

Contenus

Projet d'établissement ou de service ; documents et procédures ; organisation des coopérations ; démarche qualité ; accompagnement des transformations. La mission distingue les temps d'analyse, de travail collectif et de rédaction, ainsi que les responsabilités de chacun.

Publics

Directions, cadres et organismes gestionnaires porteurs d'un projet ou d'un besoin d'expertise.

Modalités possibles

Périmètre et livrables convenus dans une proposition spécifique. Les compétences mobilisables et les éventuelles incompatibilités sont examinées avant contractualisation.



Façade de l'IRTESS de Bourgogne.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

6.6 INGÉNIERIE DE PARCOURS

Construire un programme de développement des compétences sur plusieurs années

Un projet de transformation ou de professionnalisation peut demander une progression qui dépasse une action isolée.

Objectifs

Hiérarchiser les besoins ; organiser une progression ; articuler les publics et les modalités ; prévoir des points de bilan.

Contenus

Priorités institutionnelles ; compétences à consolider ; publics et groupes ; enchaînement des thèmes ; articulation formation, formation-action et APP ; calendrier et réexamen des besoins. Le programme peut être ajusté au fil de sa mise en œuvre.

Publics

Directions générales, directions d'ESSMS, responsables RH et formation ; gestionnaires de plusieurs services ou sites.

Modalités possibles

Travail de programmation avec le commanditaire, propositions par étapes et bilans intermédiaires. Les engagements financiers et les modalités de déploiement sont précisés pour chaque phase.



Accueil et ressources documentaires du CERDIM.

Programme, durée et conditions d'intervention : proposition personnalisée.

Contacter l'IRTESS

Demande de formation (p. 80)

6.7

De la demande initiale à l'intervention : notre méthode de travail

Un projet se construit par étapes, avec un interlocuteur qui relie l'analyse du besoin, l'ingénierie pédagogique et l'organisation de l'intervention.

1 **Comprendre la demande**

Un premier échange permet de situer la préoccupation, les personnes concernées et les changements recherchés. Nous examinons ensemble les contraintes et les ressources du projet.

2 **Construire la proposition**

La note d'intention précise le contexte, les objectifs, les contenus et les modalités envisagées. Les échanges avec le commanditaire permettent d'ajuster la proposition.

3 **Définir les conditions**

Le programme et le devis précisent le périmètre, les durées, le calendrier, les conditions pédagogiques et financières. La contractualisation intervient avant l'intervention.

4 **Mettre en œuvre et faire le bilan**

Les intervenants mobilisés conduisent l'action selon le cadre convenu. Le bilan permet de revenir sur les objectifs, les apports et les suites à envisager.

Contacter l'IRTESS (p. 77) / Décrire votre projet : formulaire (p. 80)

6.8

Être accompagné tout au long de la formation

Chaque apprenant peut bénéficier d'un soutien ou d'une adaptation de sa formation en fonction des difficultés qu'il rencontre. Un besoin peut être signalé avant l'entrée en formation ou à tout moment du parcours, auprès de l'équipe pédagogique ou du référent concerné.

Référent handicap

Le référent handicap accueille et examine de manière confidentielle les difficultés spécifiques de l'apprenant. Il recherche avec lui les adaptations liées à sa situation de handicap : supports et outils, rythme, organisation des apprentissages, accessibilité ou modalités d'évaluation, selon les possibilités du parcours et les exigences de certification.

Les adaptations sont construites avec la personne et peuvent être réexaminées pendant la formation. Avec son accord, seules les informations utiles à leur mise en œuvre sont partagées avec les interlocuteurs concernés ; les difficultés personnelles n'ont pas à être exposées au groupe.

referent-handicap@irtess.fr 03 80 72 64 39

Référent violences sexistes et sexuelles (VSS)

Chaque apprenant peut mobiliser le référent VSS lorsqu'il rencontre une difficulté en lien avec des violences sexistes ou sexuelles, qu'elle survienne dans le cadre de la formation ou en dehors. Il peut le solliciter pour lui-même ou en tant que témoin, y compris lorsqu'il s'interroge sur une situation.

Le référent propose une écoute confidentielle, un soutien et une orientation vers les ressources appropriées afin de rechercher une réponse adaptée. Lorsque la situation affecte la formation, les besoins d'aménagement sont examinés avec l'apprenant. Les échanges sont traités avec discrétion, dans le respect des obligations de protection applicables.

referent-vss@irtess.fr Site de l'IRTESS

6.9

Contacter l'IRTESS et engager un premier échange

Un projet de formation ou d'accompagnement pour vos équipes ? Parlons-en. Il n'est pas nécessaire de disposer d'un programme déjà rédigé pour prendre contact.

Jean-Marie Vauchez

Directeur de pôle - IRTESS de Bourgogne

jmvauchez@irtess.fr

03 80 72 64 56

Pour faciliter l'échange : thème, territoire d'intervention, professionnels concernés, contraintes de calendrier et évolutions attendues.

Soutien aux apprenants, handicap et VSS

Les possibilités de soutien, d'adaptation et de sollicitation des deux référents sont présentées page 76. Chaque apprenant peut les mobiliser avant ou pendant la formation.

Référent handicap : referent-handicap@irtess.fr

Référent VSS : referent-vss@irtess.fr

IRTESS de Bourgogne

2 rue Professeur Marion - 21000 Dijon
Accueil : 03 80 72 64 50

Formations et accompagnements : irtess.fr/prestations/

Recevoir le catalogue papier (p. 79) / Formulaire de demande de formation (p. 80)

Version complète de travail - 12 octobre 2026. Programmes détaillés et conditions financières sur demande.

CONSTRUIRE AVEC VOUS

Pensez IRTESS.

Un projet de formation ou d'accompagnement pour vos équipes ?



Façade de l'IRTESS de Bourgogne.

Jean-Marie Vauchez

jmvauchez@irtess.fr

03 80 72 64 56

IRTESS de Bourgogne
2 rue Professeur Marion - 21000 Dijon

Recevoir le catalogue en version papier (p. 79)

Nous adresser une demande de formation (p. 80)

6.10

Recevoir le catalogue en version papier

Pour recevoir le catalogue IRTESS 2027 « Formation continue et appui aux organisations », complétez ce formulaire puis retournez-le par courriel ou par courrier.

Coordonnées du destinataire

Nom et prénom *

Fonction (facultatif)

Organisme / établissement ou service (le cas échéant)

Adresse d'envoi : numéro et voie *

Complément d'adresse (facultatif)

Code postal *

Commune *

Pays

France

Courriel (pour le suivi de la demande)

Téléphone (facultatif)

Nombre d'exemplaires souhaité *

1

Retourner votre demande

Par courriel : jmvauchez@irtess.fr

Enregistrez le PDF complété, puis joignez-le à votre message.

Par courrier : IRTESS de Bourgogne - À l'attention de Jean-Marie Vauchez
2 rue Professeur Marion - 21000 Dijon

* Champs nécessaires au traitement de la demande. Coordonnées destinées au traitement de cette demande et à l'organisation de l'envoi par l'IRTESS. Ce formulaire ne constitue pas une inscription à une formation.

6.11

Demande de formation

Pour une action du catalogue ou un projet sur mesure. Ce formulaire permet d'engager un premier échange ; il ne vaut ni inscription ni engagement financier.

Vos coordonnées

Organisme / ESSMS (le cas échéant)

Nom et prénom *

Fonction

Courriel *

Téléphone

Votre projet

Intitulé ou référence de la formation / thème souhaité *

Besoin et objectifs attendus

Public / fonctions concernés

Effectif prévisionnel

Période ou dates souhaitées

Lieu / territoire d'intervention

Modalités envisagées

☐ Sur site ☐ À l'IRTESS ☐ À distance ☐ À définir

* Champs nécessaires à un premier retour. Les autres éléments peuvent être précisés ensemble.

À retourner à : jmvauchez@irtess.fr

Enregistrez le PDF complété, puis joignez-le à votre message. Contact : 03 80 72 64 56.

Coordonnées utilisées par l'IRTESS pour traiter cette demande. Ne renseignez pas de données sensibles ou de situations nominatives.